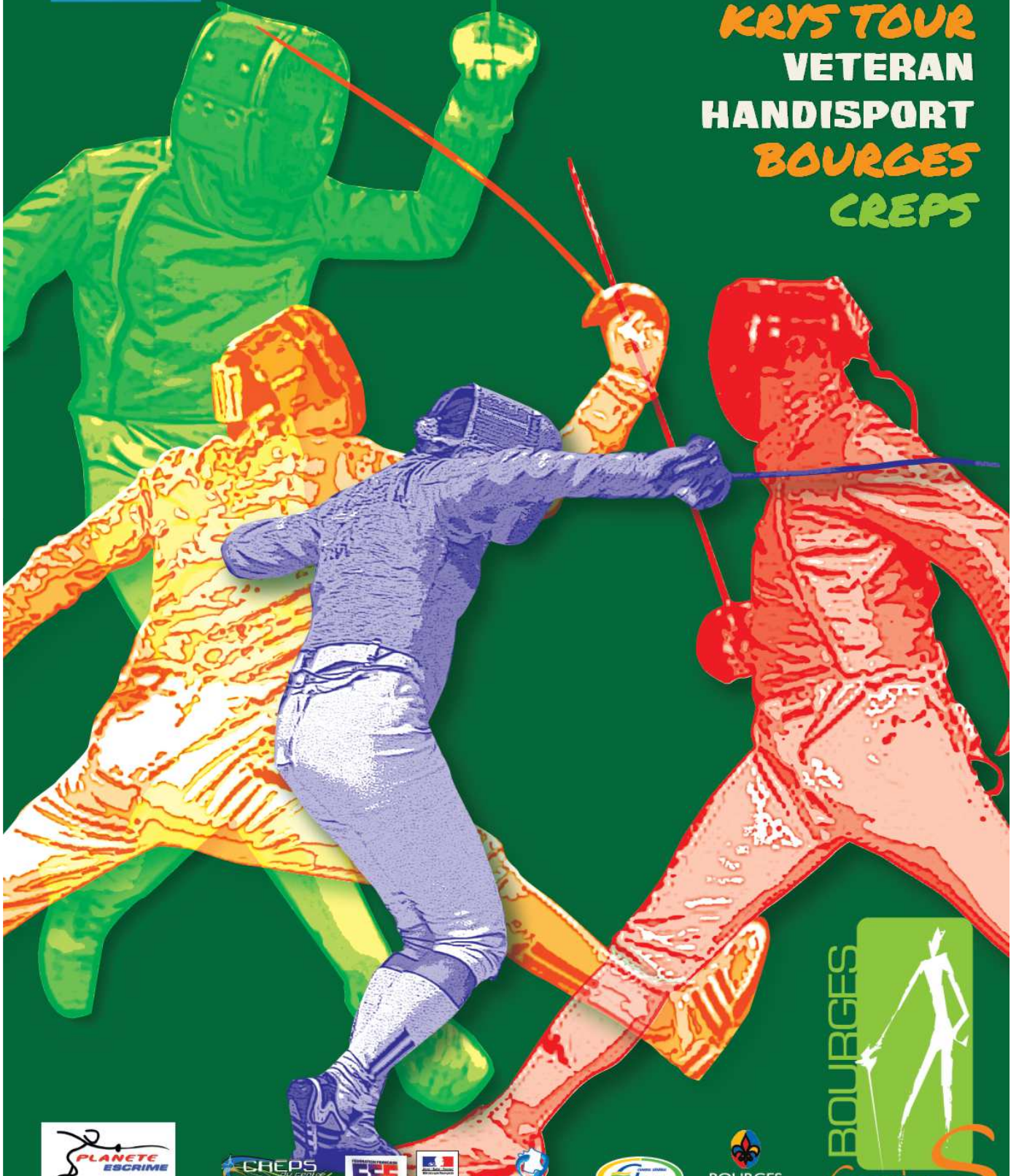




15 MARS
SABRE
 KRYS TOUR
 VETERAN
 HANDISPORT
 BOURGES
 CREPS





SABRE

15 MARS
VETERAN
HANDISPORT



Date, lieu et Horaires :

La compétition se déroulera le 15 mars 2014 au CREPS, Avenue du Maréchal Juin à Bourges.

	Appel	Scratch	Début
Hommes	13h15	13h30	14h00
Dames	13h45	14H00	14h30

Finales à partir de 18h00.

Règlement :

- Les tireurs devront se présenter avec du matériel conforme au règlement de la FFE
- Le directoire technique formé le jour de la compétition tranchera les cas litigieux
- Le club ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol à l'intérieur ou à l'extérieur du CREPS
- L'inscription à la compétition implique l'acceptation du présent règlement

Formules :

- 2 tours de poules sans éliminé. V1, V2, V3 et handisport (handisport seulement lors du premier tour)
Handicap négatif selon les catégories.
- 1 ou 2 tours de poules dames selon le nombre de présentes.
- 1 TED sans repêchage par catégorie.
Les matches de gala se dérouleront lors des phases finales, à savoir les vainqueurs handisports contre les vainqueurs en V1
- Participation de tireurs en fauteuil : les assauts se feront dans les conditions handisports

Engagements :

Inscriptions en ligne sur le [site de la FFE](http://site.de.la.FFE) pour les valides et par e-mail pour les handisports à bourges.escrimes@orange.fr jusqu'au mercredi 12 mars 2014 minuit.

Selon le règlement fédéral, dans le cas où un tireur n'a pas été engagé à cette épreuve dans les délais impartis par ce biais, il pourra participer, sous réserve d'avoir préalablement prévenu le Bourges EscrimeS (bourges.escrimes@orange.fr), le droit d'engagement étant de 65 €.

Conformément au règlement de la FFE, un arbitre (régional au moins) devra être engagé à partir du 4^{ème} licencié d'un même club inscrit pour la compétition. Nous souhaitons vivement que les clubs soient accompagnés de jeunes arbitres alors merci d'apporter un soin particulier à leur engagement. Les arbitres seront rémunérés selon les tarifs fixés par la FFE.

Les arbitres nommés par la CNA seront logés au CREPS de Bourges en chambre individuelle.

Le droit d'engagement est de 15€

Restauration :

Une buvette sera ouverte toute la journée.

Hébergement :

- **Directement au CREPS : Cf la fiche d'hébergement jointe.**
- Hôtels proches de la sortie d'Autoroute :
Mister Bed : ZAC Bois de Chagnières – Le Subdray – 02 48 26 54 55.
All Seasons : ZAC Echangeur – 18000 Bourges – 02 48 26 33 66
- Hôtels proches du centre ville :
Christina : rue de la Halle – 18000 Bourges – 02 48 70 56 50
Ibis : rue Vladimir Jankelevitch – 18000 Bourges – 02 48 65 85 99
- Hôtels proches de la gare :
Le Berry : 3, place du G^l Leclerc – 18000 Bourges – 02 48 65 99 30
Arcane : 2 place du G^l Leclerc – 18000 Bourges – 02 48 24 20 87





SABRE

15 MARS
VETERAN
HANDISPORT



FICHE D'HEBERGEMENT au CREPS de Bourges pour les nuits du 14 au 16 mars 2014

A retourner avant le 6 mars 2014 par mail à lejournaldehugo@aol.com

Club :

Coordonnées du responsable :

Email :

N° téléphone :

N° tel portable :

	Nb de pers	Nb de chambres ind.	Nb de chambres doubles	Nb de chambres triples
Nuit du vendredi au samedi				
Nuit du samedi au dimanche				

Nuitées chambre individuelle 27.00 € x _____ = _____ €

Nuitées chambre double 47.00 € x _____ = _____ €

Nuitées chambre triple 63.00 € x _____ = _____ €

Petits déjeuners 4.00 € x _____ = _____ €

Repas self 10.00 € x _____ = _____ €

Total : = _____ €

Une caution de 60 € sera demandée au moment de la remise des clés et vous sera rendue lors de la restitution des clés et cartes de repas.

- Repas du soir au self-service jusqu'à 21h.
- Les clés des chambres seront remises au responsable/représentant du club mentionné ci-dessus, charge à lui de les rendre le matin du départ à la buvette.
 - NB1 : Toute clef de chambre non rendue sera facturée 61.20 € et toute perte de carte repas sera facturée 3,30€ (tarifs CREPS).
 - NB2 : **Le linge de toilette n'est pas fourni.**
- Pour que nous prenions en compte vos réservations, veuillez avoir la gentillesse de joindre un chèque du montant total à ce formulaire dûment rempli.
- **Aucune réservation ne pourra être annulée après le 8 mars 2014 et sera effectivement due.**
- Comme le nombre de chambres est limité, les attributions se feront par ordre d'arrivée des inscriptions (avec le règlement s'entend).
- Le chèque sera établi à l'ordre du Bourges EscrimeS et le tout sera adressé avant le 6 mars 2014 à :

BOURGES EscrimeS

A l'attention de Lydie Cartaud
83, avenue de Voguë
18000 BOURGES





SABRE

15 MARS
VETERAN
HANDISPORT



PLAN D'ACCES AU CREPS DE BOURGES

[Plan d'accès](#) en ligne sur le site du CREPS de Bourges

Venir en train

En train depuis Paris (gare d'Austerlitz) il vous faudra environ deux heures pour arriver en gare de Bourges, vous aurez le choix ensuite entre le bus (lignes et arrêts indiqués sur le plan ci-dessous) et le taxi.

Venir en voiture

Depuis l'A71 prendre la sortie "Bourges Centre". Ensuite, direction gare SNCF, puis direction Montargis, suivre l'avenue du Général Charles de Gaulle poursuivre à droite avenue du Maréchal Juin.

